

< PARTHENAY

Deux-Sèvres : un recensement des vergers des particuliers lancé par le Pays de Gâtine

Publié le 25/07/2022 à 13:00 | Mis à jour le 25/07/2022 à 13:00



Julien Legris-Ducornetz et Nathan Godet sont les deux stagiaires qui ont chapeauté ce projet en juin et juillet 2022.

© Crédit photo : Camille Bévilion / Pays de Gâtine.

Dans le cadre de son projet de Parc naturel régional (PNR) de Gâtine poitevine, le Pays de Gâtine effectue un recensement des vergers des particuliers avec l'objectif d'identifier les essences anciennes et vanter leur intérêt paysager et écologique.

« Les vergers et la Gâtine, c'est une longue histoire ! » Animé par l'envie de mettre en lumière leur **intérêt paysager, génétique, culturel et écologique**, notamment dans le cadre de **son projet de Parc naturel régional (PNR) de Gâtine poitevine**, le PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural) Pays de Gâtine a lancé début juin 2022 un recensement des vergers de Gâtine chez les particuliers de son territoire. À savoir sur l'ensemble des 84 communes qui le composent.

À la baguette, deux stagiaires à l'œuvre sur les mois de juin et juillet : Julien Legris-Ducornetz et Nathan Godet. Évidemment, leurs travaux seront prolongés par le Pays de Gâtine dans les prochaines semaines.

Deux critères : avoir au moins une dizaine d'arbres sur un terrain de plus de 300 m²

« L'objectif est d'avoir des données sur des vergers de particuliers, qui ne sont pas dédiés à la production, en remplissant un questionnaire avec les propriétaires pour avoir une carte d'identité et recenser les essences anciennes de Gâtine, explique Julien Legris-Ducornetz. Aussi, cela servira d'inventaire naturaliste pour avoir une vue de la flore et de faune et montrer l'intérêt écologique et le lien entre paysage et patrimoine. »

Flyers, **communication sur les réseaux sociaux** ou encore contacts avec les arboriculteurs, ils se démenent pour avoir **un inventaire des plus denses**. Mais avec une méthode claire.

Des propriétaires parfois difficiles à contacter

« Les critères sont d'avoir au moins une dizaine d'arbres et plus de 300 m² de terrain », prolonge Nathan Godet. Qu'ils soient abandonnés, dans une haie ou simplement d'ornement, **tous les vergers d'essences diverses** sont ciblés.

Début juillet, ils avaient recensé une quinzaine de sites. « Mais via l'association Prom'Haies, nous en avons près de 90 en tout, estime Julien Legris-Ducornetz. C'est parfois compliqué d'avoir les propriétaires, nous regardons sur les cadastres et essayons de les contacter. »

“ Un PNR ramène aussi du tourisme et de la vie ”

Nathan Godet, stagiaire au Pays de Gâtine, Parthenay

Âgés de 19 ans, les deux jeunes sont des férus de grand air et de ses richesses. Des passions qu'ils consolident via leur formation en **BTS Gestion et protection de la nature**. Et les pommiers et les poiriers de Gâtine, ils connaissent : ils viennent de Secondigny et d'Azay-sur-Thouet et se sont rencontrés au lycée agricole de Melle.

Ce projet, comme celui de création d'un Parc naturel régional en Gâtine, les anime et permet de vanter « des notions écologiques et d'avenir du territoire », continue Julien Legris-Ducornetz. « Un PNR ramène aussi du tourisme et de la vie », estime Nathan Godet, qui espère poursuivre son parcours comme chargé de mission dans un PNR.

Son acolyte se voit plutôt dans « un conservatoire d'espaces naturels, en lien avec les agriculteurs sur des projets environnementaux ». Allez savoir, ils œuvreront peut-être dans quelques années dans leur Gâtine natale.

Pour participer à ce recensement, contactez le Pays de Gâtine au 05.49.64.25.49 ou via le site internet www.gatine.org.